

# La recherche sur les politiques éducatives à la loupe des Sciences de l'Éducation et des Sciences Politiques. Exemple d'une analyse du discours sur l'éducation

Mihaela-Viorica Rusitoru

## Résumé

À l'aube du nouveau millénaire, l'humanité se confronte à une diversité de défis sociétaux : taux élevé du chômage ou le vieillissement de la population. L'éducation est appelée à y faire face. Étant donné que la globalisation s'associe à la disparition des frontières nationales, les politiques éducatives concernent dorénavant non seulement les décideurs politiques nationaux, mais aussi supranationaux. Notre recherche doctorale vise à comprendre les politiques éducatives actuelles. Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès d'une centaine de fonctionnaires de l'UNESCO<sup>1</sup>, de l'OCDE<sup>2</sup>, de l'OIT<sup>3</sup>, du Conseil de l'Europe, de la CEDH<sup>4</sup>, de la CJUE<sup>5</sup>, de l'EUROSTAT<sup>6</sup>, du CEDEFOP<sup>7</sup>, de l'ETF<sup>8</sup>, de la Commission Européenne, du Parlement Européen, du CRELL<sup>9</sup> et des acteurs éducatifs de Roumanie. Les résultats montrent que chaque organisation internationale a une vision distincte de l'éducation tout au long de la vie. Si au niveau de l'Union européenne (UE), on tend vers une politique commune d'éducation, en Roumanie, la mise en place des politiques éducatives cohérentes se heurte à l'instabilité politique et économique.

## Prémises de la recherche

À l'heure de la globalisation, l'éducation tout au long de la vie devient un slogan véhiculé à l'échelle nationale et supranationale. Avec les nouvelles configurations frontalières et l'émergence d'acteurs supranationaux et internationaux concernés par l'éducation, les politiques d'éducation tout au long de la vie subissent des transformations majeures actuellement. L'éducation est appelée à faire face à une pluralité de défis sociétaux, culturels, politiques et économiques. Dans cette recherche, il fallait comprendre le mécanisme et la mise en œuvre des politiques éducatives à l'ère de la globalisation. D'emblée, il faut mentionner que l'étude des politiques éducatives n'est récente. Plusieurs chercheurs tels que Saarugger (2009), Boussaguet (2009) et Radaelli (2010), se sont penchés sur la question. Des théories de « *gouvernance éducative* », des suppositions sur le « *new public management* » ainsi que des prévisions sur l'implication supranationale à travers les « *critères de référence* », etc..., ont été formulées. Les politiques éducatives sont conçues tant par les décideurs nationaux que par les décideurs européens et internationaux. L'éducation s'érige en objet de recherche non seulement des *Sciences de l'Éducation*, mais

---

<sup>1</sup> UNESCO : United States Education, Science and Culture Organisation

<sup>2</sup> OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques

<sup>3</sup> OIT : Organisation Internationale du Travail

<sup>4</sup> CEDH : Cour européenne des droits de l'homme

<sup>5</sup> CJUE : Cour de Justice de l'Union Européenne

<sup>6</sup> EUROSTAT : Direction Générale de la Commission Européenne en charge de l'information statistique au sein de l'Union Européenne

<sup>7</sup> CEDEFOP : Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle

<sup>8</sup> ETF: European Training Foundation - Fondation européenne pour la formation

<sup>9</sup> CRELL: Centre for Research on Education and Lifelong Learning – Centre de Recherche en Education et Formation tout au long de la vie

aussi des *Relations Internationales* et des *Études Européennes*. Ainsi, les politiques éducatives sont abordées différemment en fonction du niveau auquel leur analyse a lieu. Si on associe, par exemple, l'éducation à la globalisation, Saurugger (2009, pp. 237-244) propose une taxonomie des théories des relations internationales sur trois niveaux:

- 1) La gouvernance multi-niveaux (tous les acteurs sont importants)
- 2) La gouvernance en réseaux (transformations de l'Etat-nation)
- 3) Les nouvelles formes de gouvernance (à titre d'exemple, la méthode ouverte de coordination utilisée au sein de l'Union Européenne).

Ensuite, si l'on descend d'un cran au niveau européen, Bousaguet et Jacquot (2009, pp. 415-421) déclinent la gouvernance exercée par l'Union européenne au sein des États membres en quatre niveaux :

- 1) La gouvernance par implication (société civile)
- 2) La gouvernance par délégation (à des structures indépendantes, agences spécialisées)
- 3) La gouvernance par intégration (il s'agit des compétences communes de l'UE)
- 4) La gouvernance par réputation (méthode ouverte de coordination).

S'il y a diverses approches des politiques éducatives actuelles, dans le milieu académique peu de chercheurs sont allés interroger les décideurs politiques. Pour cette raison, nous avons fait le choix d'interviewer les décideurs politiques internationaux, européens et nationaux afin d'avoir un témoignage sur ces politiques éducatives. Ensuite nous avons élaboré un guide d'entretien dont les unités thématiques portent principalement sur les politiques d'éducation tout au long de la vie à la confluence des trois niveaux. Enfin nous avons mené des entretiens avec les fonctionnaires européens et analysé leur discours politique dans le but de confronter les théories véhiculées par les chercheurs aux dires de nos interlocuteurs. Le principal but était de comprendre la conception, la mise en place et le fonctionnement des politiques éducatives pour proposer un modèle de politique éducative à ce triple niveau.

### Questions de départ et problématique

Les politiques éducatives représentent un domaine de recherche assez délicat. D'une part, elles impliquent une panoplie d'acteurs concernés, et d'autre part, elles s'adressent directement à des-humains, appelés à construire leur propre destin professionnel et personnel de sorte à faire face aux enjeux futurs. En rapport avec toutes ces réflexions, notre champ de questionnement se traduit de la manière suivante :

- Comment les politiques d'éducation tout au long de la vie se construisent-elles à l'heure actuelle ?
- De quelle façon s'articulent les actions des acteurs nationaux et supranationaux dans la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives ?
- Peut-on parler d'une « *politique* » européenne d'éducation, ou est-il plus juste de parler de « *politiques* » de l'éducation dans l'UE ?
- Quel est l'impact des initiatives éducatives supranationales à l'échelle nationale ?

À partir de ce questionnement, nous nous sommes attelés à l'approfondissement de l'analyse des politiques éducatives. Une variété de points d'interrogation se trouve à l'origine de l'analyse des politiques éducatives. Parallèlement, une problématique se tisse autour de cette dialectique:

*Comment expliquer le processus de la construction des politiques d'éducation tout au long de la vie dans le contexte de la globalisation ?*

Afin de comprendre la construction et la mise en place des politiques éducatives à l'ère de la globalisation, une analyse à trois niveaux a surgi. Bousaguet et Jacquot (2009) identifient à l'heure actuelle une gouvernance par intégration et une gouvernance par réputation à l'échelle communautaire, alors que Saurugger (2009) met en question la gouvernance multi-niveaux. Dans notre étude, il s'agit donc d'une analyse du discours politique au niveau :

- international (organisations internationales)
- européen (Union Européenne)

- national (la Roumanie).

Mettant en parallèle le niveau micro (national) et le niveau macro (supranational : international et européen), cette taxonomie nous appartient en quelque sorte, constituant un élément d'originalité et d'inédit de notre recherche. Il en découle également les faiblesses et les limites du travail. L'étude a été focalisée sur l'imbrication des acteurs supranationaux dans les politiques éducatives nationales. Dans ce sens, le choix de la Roumanie repose sur deux aspects centraux: premièrement, au moment où notre étude a été entamée, la Roumanie était un des pays ayant adhéré à l'Union Européenne lors de la dernière vague et faisant partie des ex-pays communistes présentait une certaine spécificité des politiques éducatives à l'échelle européenne ; et deuxièmement, peu de recherches ont exploré à l'international, notamment dans le milieu académique français, les politiques éducatives roumaines. Néanmoins, l'analyse des politiques nationales nous a permis l'élaboration d'un référentiel de compétences transférables pour l'évaluation des systèmes éducatifs d'autres pays.

### Hypothèses de travail

Nos hypothèses de recherche sont au nombre de trois, une par niveau d'analyse, tel qu'il découle des auteurs cités auparavant. Elles sont formulées comme suit :

#### **Hypothèse numéro 1**

*Au niveau international, le concept d'éducation tout au long de la vie ne peut recouvrir une signification unique et unifiée, mais il dépend de facteurs variés (juridiques, économiques, sociaux, culturels) et surtout de l'organisation internationale dans laquelle il est promu.*

#### **Hypothèse numéro 2**

*Les politiques d'éducation tout au long de la vie dans l'UE, ancrées dans une dimension économique, tendent à glisser actuellement d'une approche centrée sur la coopération renforcée vers une démarche d'intégration.*

#### **Hypothèse numéro 3**

*En Roumanie, pays marqué par la culture et la tradition nationales, la mise en œuvre des politiques éducatives se heurte à des difficultés dues à l'instabilité politique interne, d'une part, et à une attitude de conformisme européen, d'autre part.*

Reposant sur une approche qualitative, ces hypothèses ont pour objectif d'analyser les discours des décideurs politiques eu égard aux politiques éducatives. La vérification se fonde, sur une enquête auprès des décideurs en matière d'éducation tout au long de la vie à l'échelle européenne et nationale, de fonctionnaires faisant partie des services d'éducation au sein des différentes organisations européennes et internationales, de coordonnateurs des programmes de formation pour adultes dans le secteur public et privé, d'acteurs sociaux roumains.

### Concepts utilisés

Pour mener notre travail, nous avons utilisé quelques concepts clés. L'« *éducation tout au long de la vie* » a constitué le fer de lance de notre recherche. Tout au début nous avons opté pour ce terme au détriment des notions conjointes : « *formation* », « *apprentissage* »

Les philosophes grecs s'intéressaient déjà à la notion d'« *éducation* ». Socrate s'est penché sur l'importance de l'éducation pour les jeunes générations. Platon reprend les idées et les développe, insistant sur l'opposition entre vices et vertus, toute personne devant accomplir ces dernières pour être apte à accéder à l'essence des choses. Enfin, Aristote introduit la notion de « *but ultime* », l'éducation étant appelée à devenir le moyen idéal pour y arriver. Tout cela se retrouve dans les notions de « *paideia* » et de « *kalokagatia* », amour du beau et du bien, l'éducation vertueuse se centrant sur l'acquisition des qualités humaines et l'éloignement des choses matérielles. De plus, le mot « *éducation* » (provenant du latin « *educere* ») est le terme le plus ancien pour définir le processus éducatif. *Educere* dérive du latin *ex-ducere* « *tirer, conduire hors de* » alors que le terme « *educatum* » signifie « *élevé, nourri, tiré au sein de la mère, mis au monde* » (Morandi et La Borderie (2006, p. 38).

De multiples définitions sont proposées par les organisations internationales, les différentes institutions de l'Union Européenne ou par les chercheurs des quatre coins du monde. Nous avons retenu l'approche du CEDEFOP qui définit l'éducation tout au long de la vie comme étant : « *toute activité d'apprentissage entreprise à tout moment de la vie, dans le but d'améliorer les savoirs, savoir-faire, aptitudes, compétences et/ou qualifications, dans une perspective personnelle, sociale et/ou professionnelle* » (CEDEFOP, 2008, p. 123).

Pour ce qui est des **politiques éducatives**, celles-ci sont définies comme étant : « *des programmes d'actions émanant d'une autorité publique, s'adressant à des publics scolaires et mis en œuvre par l'administration et les professionnels de l'éducation* » (Rayou et Van Zanten, 2011, p. 55).

Finalement, pour la définition du **développement intégral** de la personne, nous sommes partie de l'approche holistique proposée par Jacques Delors dans le Rapport de l'UNESCO, « *L'éducation – un trésor est caché dedans* ». Dans ce sens, « *l'éducation holistique doit prendre en compte les multiples facettes - physique, intellectuelle, esthétique, émotionnelle et spirituelle - de la personnalité humaine* » (Delors, 1996, p. 266).

Ces notions fondamentales ont été complétées par l'utilisation d'autres termes ayant trait au sujet de notre recherche : « *globalisation* », « *mondialisation* », « *européanisation* ». Leur contribution n'étant que subsidiaire, nous avons décidé de ne pas nous pencher sur leur explicitation détaillée dans cette présentation.

## Méthodes de recherche

Nous avons principalement opté pour l'analyse thématique *des entretiens semi-directifs*, et d'une manière adjacente, pour *l'analyse quantitative* et *l'observation participative* réalisée au sein des différentes organisations internationales. Il s'agit principalement de deux méthodes corroborées, à savoir :

1. Approche qualitative (analyse thématique du contenu) : 82 entretiens menés dont 63 analysés sur la base d'un guide d'entretien comportant différents items
2. Étude préliminaire, consistant dans des visites d'observation et stages de recherche à l'UNESCO, à l'OCDE, aux institutions de l'UE, au Conseil de l'Europe, au CEDEFOP et à l'ETF.

## Brève présentation des méthodes

Le but principal de notre recherche doctorale a consisté dans le recueil d'opinions et de points de vue des fonctionnaires interrogés sur les politiques d'éducation tout au long de la vie. Sur la base de ce matériel, nous avons pu procéder à une analyse qualitative du contenu. Les entretiens semi-directifs qui permettent le recueil d'informations pertinentes. Les personnes faisant partie de notre échantillon ont été sélectionnées, dans le sens où elles étaient censées maîtriser ou connaître le thème abordé lors de l'entretien (De Ketele et Roegiers (1996, p. 20).

Notre recherche s'est, par conséquent, fondée sur le corpus des entretiens et leur analyse thématique. Néanmoins, préalablement à la recherche proprement dite, nous avons effectué une étude d'**observation participative** dans le but de cibler la population, le sujet de recherche et la formulation des hypothèses. Les stages ou les visites d'étude ont été entrepris au Conseil de l'Europe, à la Commission européenne, au CEDEFOP, à la Fondation européenne pour la formation, à l'OIT, à l'OCDE et à l'UNESCO. Des entretiens thématiques ont été menés à la Cour européenne des droits de l'homme, à la Cour de Justice de l'UE et à EUROSTAT. De surcroît, l'observation participative s'est avérée un excellent outil pour le recueil de données et, dans le même temps, nous a permis de construire un réseau professionnel auquel nous avons eu recours par la suite pour constituer notre échantillon.

## Argumentation, critères de choix

Quant aux choix des méthodes, nous avons choisi l'entretien semi-directif pour deux raisons. D'une part, vu que nous envisagions un contact et un échange direct avec les interlocuteurs, nous avons choisi, sans trop hésiter, les méthodes qualitatives. D'autre part, les questionnaires écrits adressés aux fonctionnaires européens auraient été pratiquement impossibles à réaliser car il nous aurait fallu un échantillon représentatif d'environ 2 000 participants. Or, vu le nombre réduit de personnes ayant répondu à nos messages électroniques, nous n'aurions pas eu l'échantillon nécessaire pour réaliser une telle recherche.

Sans nul doute, nous inspirant des recherches de Van den Maren (1995), Lessard-Hébert, Goyotte et Boutin (1997) et Dépelteau (2002), nous avons misé sur les avantages de cette méthode, notamment sur la possibilité de recueillir des réponses pertinentes et variées sur les thématiques abordées (Dépelteau, 2002, p. 319). Afin de sonder plus profondément les perceptions et les avis des responsables sur les politiques éducatives, nous avons opté pour l'entretien individuel face à face. Cela implique que nous nous sommes déplacés dans les villes où siègent les organisations internationales ou les institutions de l'UE concernées dans le but de rencontrer les décideurs politiques.

Les deux autres méthodes, l'observation participative et l'analyse quantitative des entretiens, ont été utilisées d'une manière subsidiaire, dans le simple but de permettre une meilleure compréhension du fonctionnement des politiques éducatives et de confirmer les résultats de l'analyse qualitative.

## Construction des instruments de recherche

Pour la constitution de l'**échantillon**, la méthodologie de Van der Maren (1995) a été utilisée. Avec le « *principe de la maquette* », nous avons ciblé un échantillon pouvant assurer la représentativité de la population. Il s'agit, en fait, d'un échantillon en miniature qui, extrapolé à la population entière, la représente de manière identique. Le choix n'a pas été facile puisque l'accès aux fonctionnaires était entravé pour diverses raisons. Appliquant le principe de la maquette, nous nous sommes appuyés sur « *l'échantillonnage raisonné* » (Van der Maren, 1995, p. 324). De ce fait, dans une première étape, nous avons procédé à la configuration des caractéristiques d'un modèle recherché : personnes travaillant dans les organisations internationales et européennes, ayant été impliquées dans la création et la mise en œuvre des politiques d'éducation tout au long de la vie, acceptant de faire un entretien dans le but d'une recherche doctorale.

Pour ce qui est de l'**outil de recherche**, nous avons élaboré un guide d'entretien portant sur différentes unités thématiques en lien direct avec les questionnements et les concepts précédents. On y retrouve, par exemple, l'éducation tout au long de la vie et les politiques éducatives, les rapports entre les différentes organisations internationales, l'UE et les acteurs étatiques, les politiques éducatives roumaines après la chute du régime de Ceaușescu, la globalisation, le cadre législatif en matière d'éducation, la relation entre l'éducation et le développement économique ou social, ainsi que l'évolution des politiques éducatives. Certaines unités thématiques sont communes aux trois niveaux, et d'autres sont plus ciblées, marquées par une croix dans le tableau ci-dessous en fonction du niveau international, européen et national:

Unités thématiques	OI	UE	Rou
L'éducation tout au long de la vie	x	x	x
Les politiques d'éducation tout au long de la vie	x	x	x
L'UE et les autres organisations internationales	x	x	x

La Roumanie et les organisations internationales	x	x	x
Les perspectives sur l'éducation tout au long de la vie	x	x	x
La mise en œuvre des politiques d'éducation tout au long de la vie	x		
L'éducation tout au long de la vie à l'ère de la globalisation	x		
Le cadre juridique en matière d'éducation tout au long de la vie	x		
La relation éducation-développement social		x	
La relation éducation-développement économique		x	
Les indicateurs européens, les compétences et les stratégies		x	
La relation éducation-développement économique et social			x
La relation éducation-développement spirituel et éducation aux valeurs			x
L'évolution des politiques éducatives roumaines face à la globalisation			x

Tableau 1 : Unités thématiques utilisées pour chaque guide d'entretien au niveau international, européen et national

### L'application des instruments

La plupart des entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Ensuite, nous avons procédé à leur retranscription et à la traduction de l'italien, roumain ou anglais vers le français. Parallèlement, nous avons opéré *un découpage* des informations à caractère strictement confidentiel et à un « *toiletage* » du texte, marqué par des guillemets dans le souci de garder l'authenticité des informations (Kaufmann, 1996, p. 18). Finalement, faisant appel aux auteurs De Ketele et Roegiers (1996) pour les Sciences de l'Éducation et Schemeil (2010) pour les Sciences Politiques, nous avons procédé à la « *modélisation* » des entretiens à base d'une grille d'analyse minutieusement mise au point. Pour éviter d'encombrer cette étude, nous nous limiterons à présenter un exemple de cette grille d'analyse portant sur la définition de l'« *éducation tout au long de la vie* ». Plusieurs sous-thèmes sont identifiables, à savoir :

- L'approche holistique;
- L'éducation à tout âge;
- L'éducation des adultes;
- Le consensus entre le national et le supranational.

Le montage du corpus scientifique a ensuite consisté dans le *découpage* du texte afin de repérer les unités de sens traitées pour finir avec le *codage* des informations.

### Analyse des résultats

Cette analyse s'est intégralement fondée sur des témoignages des fonctionnaires interviewés rangés dans différentes cases construites en fonction des hypothèses. À titre d'exemple, à l'échelle internationale, les politiques éducatives sont plus ou moins centrées sur l'économique : « *L'éducation et la formation recherchent les deux : la partie économique et sociale. Si vous lisez la législation relative à l'éducation par la formation dans les pays, vous trouverez toujours cet objectif bipolaire* » (Entretien A14-2b). Ainsi, en fonction de l'appartenance institutionnelle des interlocuteurs et en lien avec la première hypothèse de travail, nous remarquons que les réponses sont partagées, tantôt l'éducation étant assujettie aux objectifs

économiques, tantôt le développement économique et social étant mis sur pied d'égalité par nos interlocuteurs.

Si l'on passe au niveau européen, on note que l'harmonisation des politiques éducatives serait nécessaire pour la construction européenne. Allant plus loin dans l'analyse, il apparaît que la politique d'intégration européenne est le but principal : « *L'Europe est faite pour être intégrée. L'Europe n'est pas une coopération entre les gouvernements des États membres. Sinon elle serait une coopération intergouvernementale. Ca va dans le sens d'une intégration, pas d'une coopération intergouvernementale... Cette grande diversité des systèmes politiques, des systèmes éducatifs nationaux et des traditions constitue un obstacle. Mais cet obstacle n'est pas insurmontable. Quand on pense à une politique intégrée, il faut penser à quel horizon, dans combien de temps ?* » (Entretien B15-9c/d). Liées à la deuxième hypothèse de recherche portant sur les politiques éducatives européennes, les réponses des fonctionnaires européens convergent vers le besoin imminent d'une harmonisation des politiques éducatives, voire la réalisation d'une politique commune en matière d'éducation.

Tout comme au niveau international et européen, nous avons procédé de la même façon au niveau national pour chaque unité thématique. Alors que l'impact de l'Union européenne au niveau national demeure le plus significatif, l'instabilité politique interne a son mot à dire : « *Le handicap majeur de la Roumanie durant les 20 dernières années est la constante valse des ministres de l'Éducation. Nous avons atteint un triste record dans ce domaine, avec une moyenne annuelle de 2 à 3 Ministres de l'Éducation* ». Il en est ressorti qu'après la chute du régime de Ceaușescu, les politiques éducatives roumaines sont incohérentes, se heurtant à des obstacles financiers et au conformisme européen des décideurs politiques nationaux.

En conclusion, l'approche des organisations est ambivalente sur les politiques d'éducation tout au long de la vie :

- L'OCDE et l'OIT, se préoccupant de la formation professionnelle et de l'entrée sur le marché du travail, sont axées sur les politiques de l'emploi ;
- L'UNESCO définit ses politiques d'apprentissage tout au long de la vie comme un droit pour tous, se focalisant sur l'alphabétisation ;
- Le Conseil de l'Europe reste ancré dans une approche bi-sectorielle centrée sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et à l'éducation interculturelle.

À l'échelle européenne, l'UE prend de l'importance avec les mécanismes d'évaluation, notamment la méthode ouverte de coordination. En mesurer l'impact n'est pas possible, mais l'introduction des compétences communes de base et du système de certification est une preuve de son influence croissante. Cet impact est ressenti au niveau national. En Roumanie, les initiatives supranationales en matière d'éducation ont été artificiellement reprises. Malgré les efforts du gouvernement et des parties prenantes, les politiques éducatives sont fragmentées, émiettées, inappropriées, à cause de l'instabilité économique-politique et de l'absence de ressources humaines et financières.

### Limites du travail

Si l'analyse des résultats a confirmé les trois hypothèses de travail, la réalisation de cette recherche a été parsemé d'embûches et de difficultés. Implicitement, notre travail comporte des limites. Nous essayerons d'esquisser une liste non-exhaustive :

- l'établissement d'un échantillonnage significatif a constitué une difficulté de taille, étant donné le peu de volontaires pour participer à cette recherche doctorale.
- La question de la confidentialité des informations collectées a constitué une entrave à l'avancement de la recherche. Il s'agissait parfois d'informations confidentielles à manier avec prudence.
- Les mentions aux changements démographiques et au « *vieillesse* » de la population sont pratiquement inexistantes dans le discours de nos interlocuteurs. Dans notre guide d'entretien semi-directif, il n'y avait pas non plus de question précise sur la formation des personnes âgées.

Toutes ces interrogations constituent tant une limite du travail, qu'une perspective à explorer dans les années à venir. Relier le « *vieillissement actif* » promu par la Charte Sociale Européenne à l'éducation tout au long de la vie, concept si âprement débattu au sein de l'Union Européenne, ~~fera~~ amène à réfléchir différemment sur les politiques éducatives. Dans ce sens, une question reste ouverte : serait-il inenvisageable que les « *politiques de vieillissement actif* » fassent partie des benchmarks proposés pour dans la nouvelle stratégie décennale Europe 2013, s'il y en aura une ?

## Autorin

Mihaela-Viorica Rusitoru  
Université de Strasbourg  
E-Mail: mihaela\_rusitoru@yahoo.com

## Bibliographie

- Bousquet, A. (1998). Éducation et formation dans l'Union Européenne. Un espace de coopération. Paris : La Documentation Française.
- Boussaguet, L. et Jacquot, S. (2009). Les nouveaux modes de gouvernance. Dans Dehousse R. (dir.), Politiques européennes (pp. 409-428). Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Commission européenne. (2001). Communication COM (2001) 678 final Réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Luxembourg : OPOCE.
- Conseil de l'Europe. (2007). Charte sociale européenne (révisée). Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Costa, O. et Magnette, P. (2007). Une Europe des élites. Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union Européenne. Bruxelles : Institut d'Etudes Européennes.
- De Ketele, J-M. et Roegiers, X. (1996, 3<sup>e</sup> édition). Méthodologie du recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents. Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Dehousse, R. (2009). Des politiques atypiques. Dans Dehousse R. (dir.), Politiques européennes (pp. 429-441). Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Delors, J. (2002). L'éducation tout au long de la vie. Défis du vingt et unième siècle. Paris : UNESCO Publishing.
- Derouet, J-L. et Normand, R. (2007). L'Europe de l'éducation : entre management et politique. Lyon : Institut National de Recherche Pédagogique.
- Guittet, A. (2002). L'entretien. Techniques et pratiques. Paris : Armand Colin.
- Lessard-Hébert, M., Goyette, G. et Boutin, G. (1997). La recherche qualitative. Fondements et pratiques. Paris-Bruxelles : De Boeck Université.
- Martin, L. (2011). L'Union Européenne et l'économie de l'éducation. Emergence d'un système éducatif européen. Bruxelles : De Boeck&Larcier.
- Morandi, F. et La Borderie, R. (2006). Dictionnaire de pédagogie. 120 notions-clés. 320 entrées. Paris : Nathan.
- Moreau Defarges, P. (1997). La mondialisation. Paris : P.U.F.
- Mucchielli, A. (1991). Les méthodes qualitatives. Paris : P.U.F.



- OCDE. (1996). Apprendre à tout âge. Réunion du Comité de l'éducation au niveau ministériel, les 16-17 janvier 1996. Paris : Service des Publications de l'OCDE.
- OIT. (2004). Recommandation 195 concernant la mise en valeur des ressources humaines : éducation et formation tout au long de la vie. Genève : Publications du BIT.
- Pușcaș, V. (2011b). Uniunea Europeană. State-piețe-cetățeni. Cluj-Napoca : Eikon.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.
- Radaelli, C. (2010). Définition de l'eupéanisation. Dans Boussaguet, L., Jacquot, S. et Ravinet, P. (dir.), Dictionnaire des politiques publiques (p. 248). Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Rayou, P. et Van Zanten, A. (2011). Les 100 mots de l'éducation. Paris : P.U.F.
- Saurugger, S. (2009). Théories et concepts de l'intégration européenne. Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Schemeil, Y. (2012). Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats. Paris : Fondation Nationales des Sciences politiques et Dalloz.
- Tessier, G. (1993). Pratiques de recherche en Sciences de l'Éducation. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- UNESCO. (2000). Rapport mondial sur l'éducation 2000 Le droit à l'éducation : vers l'éducation de tous, tout au long de la vie. Paris : Publications de l'UNESCO.
- Van der Maren, J-M. (1995). Méthodes de recherche pour l'éducation. Montréal : Presses de l'Université de Montréal&De Boeck.